



Communiqué de presse

Renouvellement du partenariat entre l'UMGCCP et l'OPPBTP : la prévention des risques, une réponse aux enjeux des métiers du génie climatique, de la plomberie et de la couverture

Soucieux d'améliorer les conditions de travail des professionnels, l'union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie (UMGCCP) et l'OPPBTP collaborent depuis de nombreuses années pour faire progresser la prévention des risques professionnels au sein des entreprises du secteur. Dans le cadre d'une première convention de partenariat signée en 2018, les deux organisations ont mené des actions permettant de développer la culture prévention des entreprises, d'accroître la connaissance des risques propres à leurs métiers et d'acquérir une vision positive de la prévention. Forts de leurs premières réussites, les deux partenaires ont décidé de poursuivre le travail engagé en renouvelant leur convention nationale de partenariat. En capitalisant sur les résultats déjà obtenus, l'UMGCCP et l'OPPBTP ambitionnent désormais d'inscrire leur action commune en prévention des risques professionnels dans les priorités et enjeux stratégiques actuels des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie.

Une coopération efficace pour mener des actions coconstruites en faveur de la prévention

Dès 2018, l'UMGCCP et l'OPPBTP se sont engagés dans une démarche commune visant à accompagner plus efficacement les professionnels du génie climatique, de la couverture et de la plomberie dans le déploiement de démarches de prévention pérennes et opérationnelles. Le bilan des actions menées au cours des dernières années met en lumière de belles réussites :

- 40% des entreprises de couverture adhérentes diagnostiquées « travaux en hauteur »
- 1700 actions de conseil « travaux en hauteur
- 120 contrats d'accompagnement
- un dossier prévention dans chaque numéro de la revue mensuelle « Eau et confort » tirage
 14 500 exemplaires
- 42 réunions d'information auprès des sections départementales de l'UMGCCP sur les thèmes de l'évaluation des risques, des chutes de hauteur, de l'amiante ou encore des troubles musculosquelettiques
- 18 réunions d'informations et 2 fiches métiers (adaptations du Guide de préconisations sanitaires) pendant la crise sanitaire COVID-19.

Cette dynamique de travail a notamment permis la réalisation en co-construction d'outils et contenus adaptés pour les professionnels, tel que le guide des EPI du métier de la couverture, ainsi que l'engagement d'études métiers pour mieux identifier les risques du métier et les solutions adaptées. Une communication plus régulière et variée autour des thèmes de prévention a également été mise en place : un article prévention dans chaque numéro de la revue « Eau et confort », les outils et informations prévention, accessibles sur l'application mobile de l'UMGCCP, des courriers communs régulièrement adressés aux sections départementales de l'union pour soutenir la mobilisation des entreprises et inciter à l'action. Enfin, des relations fortes se sont créées entre l'OPPBTP, les membres de l'UMGCCP ainsi que ses élus, notamment au travers de la Commission prévention de l'UMGCCP, permettant de porter un message de prévention intégré par l'ensemble des parties prenantes du secteur.

« La réussite du partenariat entre l'UMGCCP et l'OPPBTP est basée sur une relation gagnant-gagnant qui vise à mutualiser en permanence les savoir-faire de chacun afin d'en tirer le meilleur parti. La co-construction de nos actions de prévention et de nouveaux outils ainsi que les relations étroites que nous entretenons font la force de notre collaboration. » commente Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTP.

Faire de la prévention l'une des clés pour répondre aux enjeux stratégiques du secteur

L'UMGCCP et OPPBTP souhaitent désormais aller plus loin, en intégrant la prévention des risques professionnels et les questions de santé et sécurité au travail dans une démarche plus globale, permettant de répondre aux enjeux stratégiques auxquels les métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie sont aujourd'hui confrontés. Les partenaires se sont ainsi fixé les objectifs suivants :

Fidéliser les personnels et accompagner les entreprises dans la mise en sécurité de leurs équipes

Pour cela, l'évaluation des risques demeure un axe fort du partenariat, point de départ de toute démarche construite et durable. La promotion des outils et solutions dédiés à l'évaluation des risques professionnels conçus par l'OPPBTP auprès des adhérents et des élus de l'UMGCCP est renforcée : mise à disposition des outils sur l'application mobile UMGCCP, articles dans la newsletter et article dans la revue mensuelle « Eau et Confort ».

De plus, de nouveaux travaux seront conduits afin de proposer des solutions mieux adaptées aux besoins des professionnels, pour renforcer les compétences des entreprises de génie climatique, de couverture et de plomberie. Outre la poursuite de l'étude métier couvreur déjà initiée, les partenaires souhaitent notamment dédier une étude relative aux métiers du génie climatique et de la plomberie, et mener une action spécifique sur le thème des TMS : sensibilisation des entreprises (newsletter, webinaires), aide à l'évaluation du risque TMS et recueil de bonnes pratiques.

Promouvoir la prévention comme vecteur de modernité, d'innovation et d'attractivité des métiers

La prévention est un vecteur de performance globale pour les entreprises, et un atout considérable en matière d'image et d'attractivité des métiers. Le partenariat contribue à faire de la prévention l'un des outils au service du changement dans les entreprises de génie climatique, de couverture et de plomberie Dans la continuité des 2 études de cas *Prévention et Performance* réalisées au sein d'entreprises adhérentes de l'UMGCCP (utilisation d'un drone, formation des personnels au management de la prévention), les partenaires souhaitent promouvoir l'approche positive de la prévention auprès de tous les adhérents de l'UMGCCP, par la diffusion d'outils de communication, de vidéos de cas Prévention et Performance, et en soutenant l'innovation, notamment par le biais de l'accélérateur Santé Prévention dans le BTP.

Répondre aux enjeux sociaux et humains des métiers de l'UMGCCP en développant la prévention de tous les acteurs

Afin d'impliquer l'ensemble des adhérents et des élus de l'UMGCCP dans la mise en œuvre d'actions pour une prévention intégrée à tous les niveaux, les partenaires proposent de renforcer encore les liens entre les deux organisations. Les outils et solutions de l'OPPBTP continueront d'être valorisés à l'occasion de chaque congrès annuel de l'UMGCCP notamment lors d'intervention en ateliers. L'Organisme sera également invité à intervenir lors des commissions prévention de l'UMGCCP, organisées deux fois par an.

« Fidéliser les personnels, protéger et transmettre les savoir-faire, former et recruter les jeunes, sont autant d'enjeux majeurs pour l'UMGCCP, qui doivent aujourd'hui être regardés sous le prisme essentiel de la santé et de la sécurité au travail. En renforçant notre partenariat ambitieux avec l'OPPBTP pour mener une action conjointe et durable en faveur de la prévention, nous nous donnons les moyens d'atteindre nos objectifs. » ajoute Pascal Housset, Président de l'UMGCCP.

À propos de l'UMGCCP

L'Union des Métiers de la Couverture, de la Plomberie et du Génie Climatique regroupe 14 500 entreprises adhérentes à la FFB dont 75% ont moins de 10 salariés. L'UMGCCP représente 2/3 du chiffre d'affaires du secteur et 20% des entreprises de ses métiers.

L'UMGCCP contribue au développement et à la promotion de ses métiers. Elle défend et représente la profession dans les instances au sein de la filière et intervient en appui des entreprises et du réseau FFB. Elle participe à la rédaction des normes et agit dans les domaines de la qualité, de la prévention et de la formation. Elle assure une veille technologique et agit au niveau de la réglementation technique, de la recherche professionnelle, de la sécurité et la prévention, de la qualification et de la certification ainsi que du perfectionnement technique.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, crée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur <u>preventionbtp.fr</u> et oppbtp.com.









PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04 Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76 solange.delpech@oppbtp.fr Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54 stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr